

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1301

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	24 000 000	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	24 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	24 000 000	24 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans cet amendement de repli, nous proposons d'annuler la suppression de 484 ETP dans les établissements publics du second degré pour la rentrée 2024.

L'année dernière, la loi de finances avait déjà supprimé 481 emplois d'enseignants dans les collèges et lycées publics à la rentrée 2023. Ces nouvelles suppressions s'inscrivent dans la continuité de 5 années ayant comptabilisés 7 900 suppressions d'emplois dans le second degré, soit la disparition de l'équivalent de 175 collèges alors que le nombre d'élèves augmentait de 96 000 élèves sur la même période !

Pourtant, le taux d'accès au baccalauréat général et professionnel a baissé de 1,3 point entre 2021 et 2022 et de 0,6 point pour le bac technologique. Ce sont les taux d'accès des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées qui baissent particulièrement, preuve que les inégalités se creusent. Si le taux, tous bacs confondus, baisse de 3,2 points, le taux d'accès des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées baisse lui de 5,6 points. Enfin, le taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB) a également baissé de 0,7 points entre 2021 et 2022. Face à ces chiffres alarmants, le Gouvernement choisi d'accentuer les suppressions de postes années après années.

Nous proposons donc de revenir sur la suppression de ces 484 postes à la rentrée 2024.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, cet amendement prévoit :

- Une augmentation de 24 millions d'euros (en AE et CP) répartie pour moitié (12 millions €) sur l'action 01 « Enseignement au collège » et, pour l'autre moitié, sur l'action 02 « Enseignement général et technologique en lycée » du programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré » ;

- Une diminution de 24 millions d'euros (en AE et CP) de l'action 08 « Logistique, système d'information, immobilier » du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (en hors titre 2).

Nous n'avons pas l'intention de ponctionner le programme 214 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.